

La ville entretient son patrimoine arboré

Châtellerault lance son plan annuel d'entretien du patrimoine arboré.

Du lundi 13 au vendredi 24 octobre, des interventions seront menées sur plusieurs sites pour abattre les arbres morts ou moribonds identifiés lors des diagnostics réalisés par les services municipaux.

Cette campagne s'inscrit dans une **gestion raisonnée et durable** du patrimoine végétal. Chaque arbre de la commune fait l'objet d'un suivi attentif fondé sur des critères **scientifiques** : état mécanique, physiologique et architectural. L'abattage n'intervient qu'en dernier recours, lorsque le risque pour la sécurité devient inacceptable.

La Ville privilégie autant que possible des **solutions alternatives** telles que le **haubanage**, le **déplacement d'allée** ou la mise en place de **périmètres de sécurité**.

Et lorsque cela ne présente aucun danger, les **arbres morts** sont conservés comme **habitats naturels** pour la faune (oiseaux, insectes, chauves-souris), essentiels à la biodiversité urbaine.

Engagée dans la démarche « **Territoires engagés pour la nature** », Châtellerault poursuit ainsi une politique d'entretien qui concilie **sécurité, respect du vivant et renouvellement progressif** du patrimoine arboré.

Plan d'abattage 2025 : arbres morts ou moribonds

Période d'intervention : du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2025

Les interventions concerneront les arbres morts ou présentant des défauts mécaniques sérieux, identifiés à l'issue des diagnostics réalisés par le service Patrimoine arboré.

Secteurs concernés :

- **Rue Pierre-Abelin** : 2 érables – du 13 au 24 octobre
- **Rue d'Avaucourt** : 2 frênes – du 13 au 24 octobre
- **Place Henri-Boucher** : 2 marronniers communs – du 13 au 24 octobre
- **Place de la Plana – Castellon** : 2 tilleuls à grandes feuilles – intervention prévue en décembre 2025
- **Parking du Maréchal-Juin** : 1 peuplier – du 13 au 24 octobre

Ces opérations seront réalisées par une **entreprise spécialisée**, sous la supervision des services municipaux, dans le respect des règles de sécurité et des **périodes favorables** à la faune et à la flore.

Grand Châtellerault

Communiqué de presse

Le 14/10/2025 09:00

CONTACT

Lydia de Abreu — Attachée de presse

05 49 20 20 08 · lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr